**SPRO 41**

**Réunion du 13/12/16/ Romorantin**

* **Présents :**

Frédéric Grosjean Pôle Emploi

Maria Pouplin CIO

Leila Salhi Mission Locale

Matthieu Vallée Conseil Régional

Françoise Pinet SPRO 41

* **Infos aux partenaires**
* Modification de la convention SPRO : les nouvelles conventions seront reconduites par tacite reconduction via les coordinateurs. Tous les ans avant le 30 novembre, le nom du coordinateur sera acté lors d’une réunion territoriale.
* La Région va consacrer 100000€ en 2017 afin d’aider à la mise en place des actions SPRO sur les territoires. Les projets éligibles seront ceux qui privilégient l’interconnaisance entre les acteurs et les actions vers le public salarié.

Les dossiers sont à déposer avant le 13 janvier 2017.

* La Région récupère la gestion des forums de l’Orientation, soit 540000€.
* Evolution des modalités de positionnement des publics vers les formations financées par la Région : jusqu’à présent, les demandeurs d’emploi qui souhaitaient entrer en formation devaient faire l’objet d’une prescription par Pôle Emploi, la Mission Locale ou Cap Emploi. A partir du 1 janvier 2017, les personnes pourront également être positionnées par l’ensemble des organismes membres du SPRO et/ou se positionner directement auprès des organismes de formation. Les personnes souhaitant entrer en formation doivent être inscrites à Pôle Emploi.
* A partir de janvier 2017, Christelle Gagneux remplacera Françoise Pinet en tant que coordinatrice du SPRO 41.

Les partenaires soulignent l’importance de la mission de coordination en termes d’information sur les actualités des autres bassins et de valorisation de ses propres actions.

Il est prévu pour 2017 un rythme de rencontre trimestriel.

* **Actualités du bassin de Romorantin**
* Le partenariat est efficient sur le bassin entre les structures SPRO, ainsi qu’avec la Maison de l’Emploi. Des actions relevant du SPRO sont régulièrement mises en place, cependant, elles ne sont pas « affichées » en tant que telles, et de ce fait ne sont pas connues du reste du réseau (tant au niveau départemental que régional). Les axes de ce travail partenarial sont les suivants :
* Interconnaissance entre les acteurs (ex : temps d’intégration inter structures)
* Travail commun sur le décrochage et les publics sans solution
* Partenariat sur les différents forums

Le SPRO, au niveau régional, ayant mis en œuvre un travail sur la lisibilité du Service, ainsi que sur la mutualisation des actions et des moyens, il semble important de penser à afficher dorénavant le « label SPRO » sur les actions et innovations territoriales, et de faire remonter les informations via la coordination.

* La Maison de l’Emploi du Romorantinais est un partenaire actif du réseau SPRO sur le bassin. Il serait logique et profitable qu’elle devienne, si c’est possible, signataire de la prochaine convention.
* **Projets 2017**
* Présentation du PRF par Stéphane Decanton

Le 12/01 AM, le PRF doit être présenté par Stéphane Decanton aux salariés de PE et de la ML. Le CIO souhaite également être convié afin de pouvoir bénéficier du même niveau d’information à destination de ses publics que les autres partenaires du réseau. M.Vallée doit demander son accord à S.Decanton.

La question est posée de savoir quel impact peut avoir la possibilité d’inscription directe des publics auprès des organismes de formation sur la cohérence de leur parcours.

* « SPRO Dating »

Les partenaires sont d’accord pour mettre en place des SPRO Dating sur le modèle de ceux proposés par Blois. La nécessité de la présence des Opacif et de l’Apec est soulignée, car ce sont les structures les moins bien connues des autres salariés du réseau.

La date du premier SPRO Dating est fixée le **10 mars de 9h30 à 11h30.**

Les modalités de mise en œuvre (logistique, animation…) seront fixées lors de la prochaine réunion du SPRO (avant le 10/02). F.Pinet envoie un Doodle après concertation sur les possibilités de dates avec T.Prigent et C.Gagneux).

* Focus métiers/fiches ORFE

Le rythme de réalisation des focus pourrait être de deux à trois par an (à fixer lors de l’écriture du projet). Il serait intéressant que le choix des métiers à mettre en avant soit fait en fonction des évènements du territoire (ex : Forum de l’hôtellerie-restauration).

* Conférences thématiques

Les partenaires actent également l’organisation de conférences thématiques à destination des salariés du réseau. Celles-ci auront lieu au niveau départemental. Elles privilégieront l’interconnaissance entre les structures. Suggestion de thèmes : les Opacif.